Jean Courvoysier

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1614

Né à Poligny (Jura), le 1593

Mort à Paris, le 14 Février 1618

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

<u>Odry</u> : t. II, p. 87.

<u>Batterel</u> : t. I. p 14-16.

Le Père Jean Corvoisier

Nécrologe =

Le Père Jean Corvoisier, natif de Poligny en la Franche Comté mort en la maison de Paris en 1618, âgé de 25 ans, après avoir fondé la maison de la dite ville de Poligny. Il fut enterré à Montmorency d'autant que nous n'avions point d'autre église à nous

M.M. 607, 1

M.M. 607, 1e catalogue, N 307 =

Jean Corvoisier de Poligny, prêtre, mort 1618

M.M. 626 : mémoires pour servir au livre historique

Le 14 février 1618, le Père Jean Coirvoisier est mort dans cette maison (rue St Honoré) et attendu que nous n'avons pas d'église, nous l'avons fait transporter à Montmorency pour y être inhumé. C'est à lui que nous devons notre établissement de Poligny.

Adry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25682) T. II. p 87. =

Jean Courvoisier était de Poligny. Il entra dans l'Oratoire vers 1614 en même temps que le P. Lejeune. En 1617, le P. Quarré à la tête de quelques ecclésiastiques de Franche-Comté, parmi lesquels était M. Gautherot, de Poligny, homme très vertueux, ayant formé le dessein de vivre en communauté selon l'esprit de l'Oratoire, M. de Bérulle y envoya le P. Courvoisier, ne voulant point, dans les commencements, y envoyer des étrangers pour ne point donner d'ombrage dans un pays qui était alors sous la domination espagnole, promettant d'y aller lui-même par la suite ou d'y envoyer quelqu'un à sa place.

Il poussa même la délicatesse jusqu'à ne point laisser longtemps le P. Courvoisier, à cause de l'éducation française qu'il avait reçue près de sa personne. Aussi, dès que ce Père eut fondé la maison de Poligny, qu'il laissa héritière de tous ses biens, M. de Bérulle le rappela à Paris. Le sacrifice de son patrimoine fut bientôt suivi de celui de sa vie, étant mort, nouveau prêtre, âgé de 25 ans, le 26 septembre 1618. Il fut porté à Montmorenci parce que nous n'avions encore dans la maison de la rue St Honoré qu'une chapelle domestique sans caveau et sans cimetière. M. de Bérulle, en annonçant sa mort au P. Bourgoing lui écrivait : « Sa mémoire doit nous être chère pour sa vertu qui n'était pas commune et nous devons lui rendre les devoirs de la piété et de la charité chrétienne avec d'autant plus de soins et d'affection qu'outre les très bons exemples qu'il a donnés en tous les lieux où il a été depuis sa vocation parmi nous, il a même voulu fonder une maison de notre Congrégation au lieu de sa naissance

---

Jean Dagens = Correspondance du Cardinal Pierre de Bérulle, Paris, Desclée de Brouwer, 1937, 3 v. in 8 =

T. I, lettre 112, page 201, à Soeur Louise de Jésus, prieure des carmélites à Dôle 8 février 1615 =

Je suis fort satisfait des deux (les Pères Lejeune et Courvoisier) que vous nous avez envoyés et je voudrais bien que vous nous en puissiez envoyer encore une demi-douzaine de semblables. Et si vous en avez quelques-uns que vous approuviez, vous lui pouvez bien assurer comme vous avez fait ceux-ci, pourvu que vous y ayez pensé auparavant avec N.S et sa sainte Mère

Lettre 135, page 233, à Monsieur François Gauterot, prêtre à Poligny, 18 avril 1617 =
Je vous envoie notre Confrère Courvoisier pour satisfaire à ses désirs et coopérer à l'oeuvre que Dieu a préparée par vous en ce pays. Je vous supplie le recevoir en votre direction et conduite .... car il est autant à vous que jamais.

Lettre 175, page 302 à un supérieur de l'Oratoire 26 sept 1618 =
Je me sens obligé par notre charité à interrompre le cours et la presse de nos affaires, augmentées en ce jour par le décès du feu (Père Courvoisier) ; pour me consoler avec vous de

l'œuvre auquel il plaît à N.S. que je voie agréer aux vôtres.

Lettre 176, page 303, à tous les Pères de l'Oratoire, 29 sept. 1618.

La grâce et la paix de J.C.N.S. soit avec vous pour jamais. Je vous donne avis que le 26me jour de septembre, proche de midi, jour affecté selon quelque martyrologe à la mémoire du trépas de S. Jean l'Evangéliste, il a plu à Dieu appeler à soi le P. Jean Courvoisier, natif de Poligny en Franche-Comté. Sa mémoire nous doit être chère pour sa vertu qui n'était pas commune et nous devons lui rendre les derniers devoirs de piété et charité chrétienne avec d'autant plus de soin et d'affection, qu'outre le très bon exemple qu'il a donné en tous lieux où il a été depuis sa vocation entre nous, il a même voulu fonder une maison de notre Congrégation au lieu de sa naissance. C'est pourquoi je supplie un chacun des prêtres de dire 3 messes à son intention et en particulier les vêpres et un nocturne des morts; et tous nos Confrères et frères servants de faire 3 communions et dire 3 chapelets de 5 dizaines chacun.

Les 3 messes, 3 communions et 3 chapelets seront : l'un, en hommage de la divine essence de la Trinité sainte et de sa providence et charité sur les âmes pour les attirer à sa gloire; le second sera en l'honneur de l'âme et de la vie de Jésus sur la terre et de ses saintes actions et souffrances pour le salut des pécheurs; le 3e, en l'honneur de la Très Ste Vierge Mère du Fils de Dieu, de sa vie sur la terre et de sa charité au ciel envers les âmes qui appartiennent à son Fils.

Les 3 messes peuvent être selon l'usage des morts nonobstant ces intentions; mais il n'est pas nécessaire et suffit que l'une soit de Requiem et les autres, ou du Fils de Dieu, ou de la Vierge, pourvu qu'elles soient appliquées toutes à l'intention du défunt.

II. Le Père Courvoisier

Entré en 1614, mort en 1618

Jean Courvoisier était de Poligny, en Franche-Comté. Quoique l'ancien catalogue ne marque pas le temps de son entrée dans l'Oratoire, on peut la fixer en 1614, en même temps que le P. le Jeune. Comme en 1617, le P. Quarré, à la tête de quelques docteurs et chanoines de ce pays-là, songeait au moyens d'y vivre en communauté selon notre esprit et notre forme de vie, Dieu mit dans le cœur du confrère Courvoisier de consacrer son bien à cette bonne œuvre. M. de Bérulle l'envoya donc au pays avec une lettre du 18 avril 1617 à un très vertueux ecclésiastique de Poligny, nommé M. Gautherat (1), qui favorisait ce nouvel établissement et auquel il dit :

Je vous envoie notre confrère Courvoisier pour satisfaire à ses désirs et coopérer à l'œuvre que Dieu a préparée par vous en ce pays-là. Je vous supplie le recevoir en votre direction et conduite comme autrefois; car il est autant à vous que jamais; et même je vous supplie très affectueusement de vouloir assister de vos bons avis cette petite congrégation naissante dans votre ville... Je n'ai pas estimé à propos ni d'y aller, ni d'y envoyer aucun de par de ça pour le commencement, jugeant que le tout doit être fait par ceux du pays même, pour ôter les ombrages qu'on pourrait prendre [de voir venir des Français conduire une maison de la domination espagnole]. *Quand vous le jugerez à propos, ou nous irons, ou nous y enverrons.* (2)

(1) Voyez : Etablissement de Poligny. [Le Père Batterel renvoie ici aux mémoires qu'il se proposait d'écrire, sur les diverses maisons oratoriennes, travail qu'il ne put terminer malheureusement.]
(2) M. de Bérulle : Lettre du 18 avril.

Il poussa ses ménagements jusqu'à ne vouloir pas laisser dans ce pays-là le confrère Courvoisier, à cause de l'éducation toute française qu'il avait reçue près de sa personne. C'est pourquoi, après qu'il eut mis ordre à ses affaires et institué la maison de Poligny héritière de tous ses biens, il le rappela dans la maison de Paris, où le sacrifice de sa vie suivit de près celui qu'il venait de faire de son patrimoine, car il y mourut nouveau prêtre et âgé seulement de 25 ans, le ~~26 septembre~~ 14 février 1618, et il fut porté et inhumé dans notre église de Montmorency (1), attendu que, dans la maison de la rue Saint-Honoré, la seule que nous eussions alors dans Paris, nous n'avions encore qu'une chapelle domestique sans caveau et sans cimetière.

M. de Bérulle en donna aussitôt la nouvelle au P. Bourgoing, et lui écrivit (2) : *Je vous donne avis qu'il a plu à Dieu d'appeler à soi, le 26 septembre, le Père Jean Courvoisier. Sa mémoire doit nous être chère pour sa vertu qui n'était pas commune, et nous devons lui rendre les devoirs de la piété et de la charité chrétienne avec d'autant plus de soin et d'affection qu'outre les très bons exemples qu'il a donnés en tous les lieux, où il a été depuis sa vocation parmi nous, il a même voulu fonder une maison de notre Congrégation au lieu de sa naissance. C'est pourquoi je supplie un chacun des prêtres de dire trois messes à son intention, et, en particulier, les vêpres et un nocturne des morts, et tous nos confrères et frères servants de faire trois communions et dire trois chapelets.*

Il avait déjà recommandé les mêmes prières pour le confrère de Saint-Gilles dans la lettre d'avis de sa mort (3), avec cette différence qu'il y avait ajouté une oraison pour lui à la messe, durant un mois, de la part des prêtres, et qu'il souhaitait que les autres, outre les communions et les

(1) *Ancien Nécrologe manuscrit.*
(2) *Lettre mss* du 29 septembre 1618.
(3) P. de Bérulle, *Œuvres*, p. 740.

chapelets, dissent trois fois un nocturne avec les *Laudes* des morts, accompagnées durant un mois de quelques prières particulières, ce que j'ai cru devoir observer pour montrer combien ces pratiques doivent nous êtres recommandables tant par leur antiquité que par la main d'où elles nous viennent.

III. Le Père de Carouges

Ce Père, homme de condition distinguée, était du diocèse d'Evreux et frère du comte de Tillières, qui fut ambassadeur en Angleterre pendant le séjour qu'y fit M. de Bérulle. Je n'en sais pas autre chose, sinon qu'il mourut à Nancy, comme nous y étions à peine établis, en 1619 (1).

---

(1) *Ancien Nécrologe mss.*